



## MAIRIE DE JEUXEY

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 SEPTEMBRE 2023

Le conseil municipal de JEUXEY, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20H30 au nombre prescrit par la loi, à la mairie de JEUXEY, sous la présidence de monsieur Oreste TIMOTEO.

Les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité le compte-rendu du dernier conseil municipal du 09 JUIN 2023.

#### • DÉONTOLOGIE – DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2023, tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local.

**Le conseil municipal, à l'unanimité** désigne Madame Elodie DERDÆLE, maîtresse de conférences en droit public à la faculté de droit, sciences économiques et de gestion de Nancy, comme référente déontologue de la commune de Jeuxy jusqu'au 30 juin de 2026

#### • COMPTABILITÉ – DÉCISION MODIFICATIVE

**Le maire** informe les membres du conseil municipal qu'en raison d'imprévus, il convient d'effectuer des modifications budgétaires sur le budget annexe lotissement « La Boudière » (14001).

**Le conseil municipal, à l'unanimité** décide d'adopter la décision modificative tel qu'exposé dans le tableau ci-dessous :

SECTION	SENS	CHAPITRE	COMPTE	DESIGNATION	MONTANT DES CRÉDITS AVANT DM	DÉCISION MODIFICATIVE	MONTANT DES CRÉDITS APRÈS DM
FONCTIONNEMENT	D	011	6045	Achats d'études et prestations de services (terrains à aménager)	0,00€	+300,00€	300,00€
FONCTIONNEMENT	D	042	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	326.240,71€	+300,00€	326.540,71€
FONCTIONNEMENT	R	70	7015	Vente de terrains aménagés	358.101,47€	+300,00€	358.401,47€
FONCTIONNEMENT	R	042	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	0,00€	+300,00€	300,00€
INVESTISSEMENT	D	040	3555	Terrains aménagés	0,00€	+300,00€	300,00€
INVESTISSEMENT	R	040	3555	Terrains aménagés	326.240,71€	+300,00€	326.540,71€



- **FORÊT (Sanchev) – CONVENTION RUCHERS**

**Le maire rappelle** la délibération n°2/2010 renouvelant l'accord d'attribuer la location de la parcelle n°42 (territoire communal de Sanchev) pour la période du 23/08/2001 au 22/08/2010 pour une redevance annuelle de 60,00€TTC.

**Le conseil municipal, à l'unanimité, donne** son accord pour la location en forêt communale de Jeuxvey sur le territoire communal de Sanchev de la parcelle n°42 à Monsieur Henri JEANROY, pour une durée de concession de 9 ans à compter du 01/10/2023 pour une redevance annuelle de 60,00€TTC.

- **FORÊT – ACQUISITION FONCIÈRE**

**Le maire** rapporte la lettre recommandée de l'Office notarial de l'est informant l'intention de vente d'une parcelle boisée située en territoire communal de Jeuxvey,

**Le conseil municipal, à l'unanimité,** autorise le maire à exercer le droit de préemption de la commune sur les parcelles A492 ;A745 ;A746 ;A747, représentant 31,18 ares pour un montant de 2750,00€

- **FORÊT – VENTE DE GRUMES FAÇONNÉES – VENTE APRÈS FAÇONNAGE EN CESSION AMIABLE DES AUTRES PRODUITS AUX HABITANTS**

**Le maire de Jeuxvey, rappelle** la délibération n° 07/2022 demandant à l'ONF d'asseoir les coupes de l'exercice 2022 conformément à son courrier du 10 septembre 2021.

**Le conseil municipal, à l'unanimité décide** comme suit la destination des produits des coupes des parcelles 42r ;43r ; 44r figurant à l'état d'assiette de l'exercice 2022 et les chablis éventuels des parcelles diverses :

---

Pour les parcelles 42r ; 43r ; 44r : Vente de grumes façonnées au cours de la campagne 2022/2023 :

- Vente sur pied en cession amiable des petits bois et houppiers aux cessionnaires au prix de 10,00€TTC/stère

- **RH - CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT À TEMPS NON COMPLET – Pt°3**

**Le maire de Jeuxvey, rappelle** que conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Compte tenu du transfert à un agent technique de certaines tâches techniques périscolaires à d'autres tâches techniques communales, il convient de renforcer les effectifs du service technique au périscolaire.

**Le conseil municipal,** après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide** de créer un emploi permanent dans le grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet à raison de 20.5 heures annualisés, à compter du 06/11/2023.



• **ELECTRIFICATION RURALE – EXTENSION DES RESEAUX SECS SCCV GLOBE**

**Le maire de Jeuxey, présente** le projet suivant : Extension des réseaux secs pour alimenter le lotissement de la SCCV GLOBE.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **DÉCIDE** de la réalisation des travaux conformément au projet présenté pour un montant prévisionnel de 44.096,00€ HT,
- **AUTORISE** la réalisation des travaux par le syndicat départemental d'électricité des Vosges, maître d'ouvrage,
- **S'ENGAGE** à verser au syndicat départemental d'électricité des Vosges, dès que la demande lui en sera faite, la somme représentant 59,00% du montant réel HT du projet, soit 26.016,64€

**QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

SALLE DES ASSOCIATIONS - RÉNOVATION

Tous les lots ont été attribués. Démarrage des travaux le 16 octobre. Réunion de chantier le 11/10. Des subventions ont été obtenus à hauteur de 40%. Les travaux dureront jusqu'en mars.

Le texte originel de la pierre de taille a été retrouvé et sera rénové.

LOTISSEMENT LE PARC FLEURI - RENOVIATION

Réunion prévu le 03 octobre à 14h00 avec l'agglomération d'Epinal et le CAUE. Le projet ne pourra être déposé qu'en 2024.

CLUB VOSGIEN – CREATION D'UN PARCOURS

Le conseil donne son accord pour le tracé proposé par le club vosgien pour la création d'un parcours pédestre sur la ceinture des forts autour d'Epinal.

EPINAL HABITAT – LOGEMENTS SENIORS

Un dépliant sera distribué aux administrés pour informer de la création de logements seniors par Epinal Habitat

SCENES VOSGES

Il ne reste plus qu'une dizaine de places par spectacles.

SALLE POLYVALENTE

Les travaux pour l'insonorisation de la salle polyvalente auront lieu sur 15 jours en novembre.

**Clôture du conseil :** 22H10

**Prochain conseil municipal :** Date prévisionnel :

À JEUXEY, le 25 septembre 2023

Le Maire



Oreste TIMOTEO